

COMMUNE DE MAULEVRIER SAINTE GERTRUDE

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur le site internet de la ville.

BUDGET PRINCIPAL

I. La section de fonctionnement

L'année 2016 a généré un excédent de fonctionnement de 36 349.34 €.

Avec la reprise du résultat antérieur de 393 039.36 € et la part affectée à l'investissement, le résultat cumulé s'élève à 384 211.55 €.

DEPENSES

Les dépenses de fonctionnement ont diminué par rapport à celles de 2015 passant de 450 501.46 € contre 467 404.09 en 2015, soit une diminution de 16 902.63 €.

Il faut noter que :

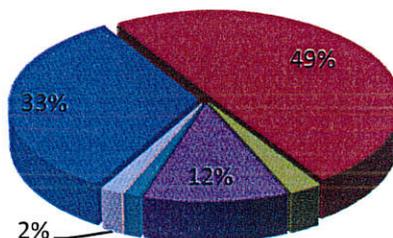
- Les charges de personnel titulaire sont quasi-stables (123 625.60 €) alors que le point d'indice des fonctionnaires a augmenté de 0.6 % au 1^{er} juillet 2016.
- Les charges de personnel non titulaire ont augmenté (7 935.63 €) du fait du recrutement d'un agent en remplacement d'un agent titulaire en congé maladie depuis le 18 avril 2016.
- Les charges à caractère général n'ont que très peu évoluées (175 220.00 € en 2015 et 177 660.00 € en 2016).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – CA 2016

CHAPITRE	CA 2016
011 Charges à caractère général	148 206.96 €
012 Charges de personnel et frais assimilés	222 799.71 €
014 Atténuations de produits	11 790.00 €
65 Autres charges de gestion courante	52 864.93 €
66 Charges financières	6 224.86 €
67 Charges exceptionnelles	150.00 €
042 Dotations aux amortissements	8 465.00 €
TOTAL	450 501.46 €

Montant

- 011 Charges à caractère général
- 012 Charges de personnel
- 014 Atténuations de produits
- 65 Autres charges de gestion courante
- 66 Charges financières
- 67 Charges exceptionnelles
- 042 Dotations aux amortissements



RECETTES

Les recettes ont diminué par rapport à celles de 2015 passant de 499 177.53 € à 486 850.80 € soit une diminution de 12 326.73 €.

Les variations les plus significatives en recettes de fonctionnement sont les suivantes :

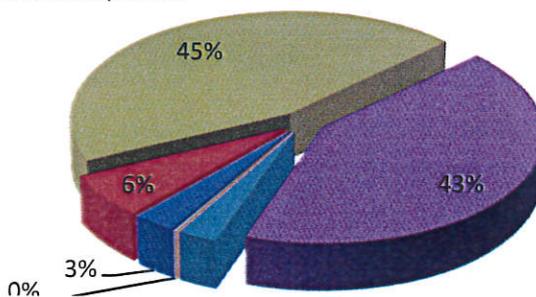
- Dotation Globale de Fonctionnement : de 135 526.00 € à 121 936.00 €, soit - 13 590.00 €
- Recettes fiscales sont stables : de 219 746.00 € à 219 470.00 €, soit - 276.00 €
- Produits des services : de 34 813.54 € à 31 406.60 €, soit - 3 406.94 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – CA 2016

CHAPITRE	CA 2016
013 – Atténuations de charges	14 585.48 €
70 – Produits des services	31 406.60 €
73 – Impôts et taxes	219 470.00 €
74 – Dotations et participations	206 809.25 €
75 – Autres produits de gestion courante	13 282.50 €
76 – Produits financiers	16.03 €
77 – Produits exceptionnels	1 280.64 €
TOTAL	486 80.80 €

Montant

- 013 Aténuation de charges
- 70 Produits des services
- 73 Impôts et taxes
- 74 Dotations et participations
- 75 Autres produits de gestion courante
- 76 Produits financiers
- 77 Produits exceptionnels



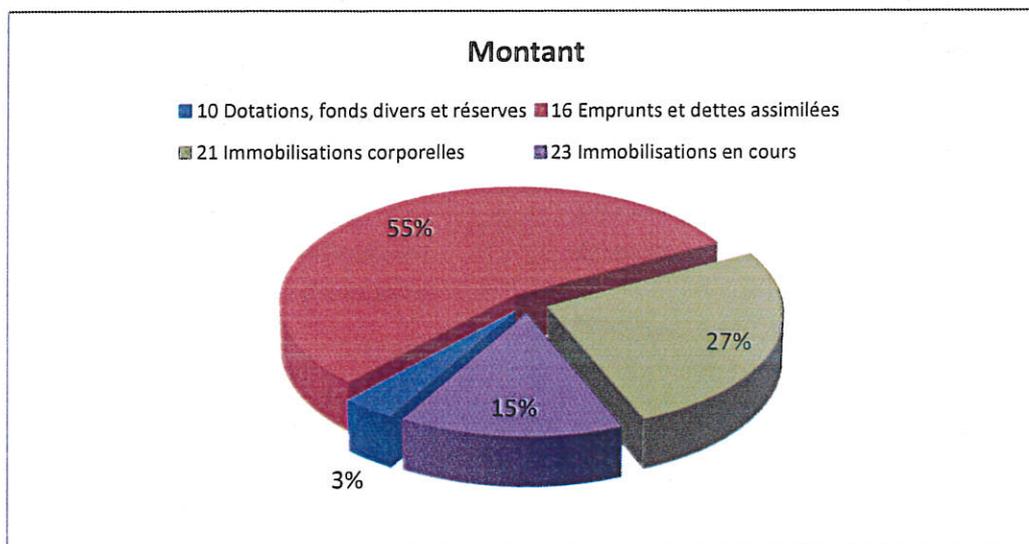
II – Section d'investissement

DEPENSES

Les dépenses d'investissement ont diminué et sont passées de 170 530.59 € à 72 787.11 €, soit une diminution de 97 743.48 €.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE – CA 2016

Chapitre	CA 2016
10 Dotations, fonds divers et réserves	2 539.53 €
16 Emprunts et dettes assimilées	40 316.87 €
21 Immobilisations corporelles	19 314.04 €
23 Immobilisations en cours	10 616.67 €
TOTAL	72 787.11 €



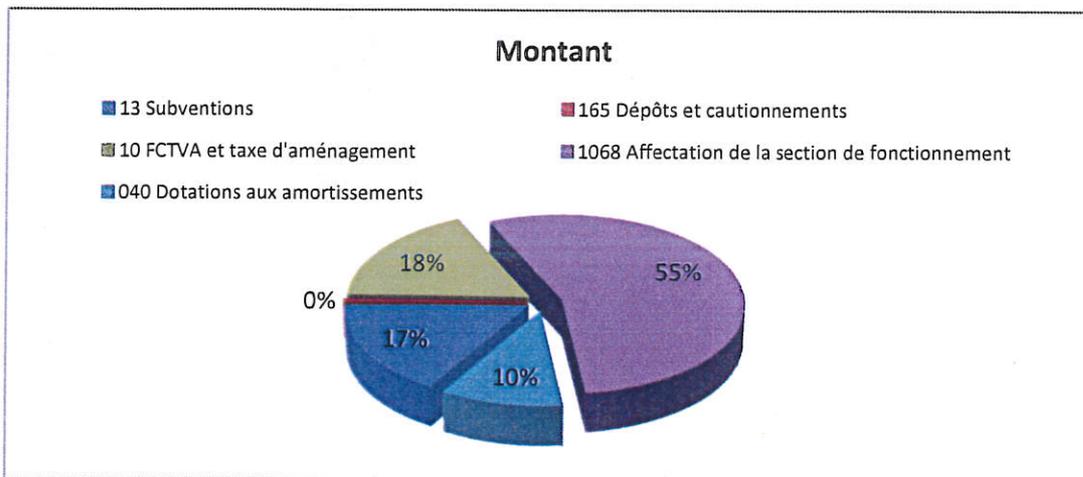
RECETTES

Les recettes d'investissement ont diminué et sont passées de 101 669.09 € à 82 344.47 €, soit une diminution de 19 324.62 € :

- Le FCTVA : 15 912.55 € perçus en 2015 et 4 250.01 € en 2016 - le FCTVA est calculé sur les dépenses d'investissement de l'année précédente.
- L'affectation de la section de fonctionnement est de 92 432.50 € et sera couvert par l'excédent dégagé en fonctionnement.

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE – CA 2016

Chapitre	CA 2016
13 Subventions	13 726.00 €
165 Dépôts et cautionnements	280.00 €
10 FCTVA et taxe d'aménagement	14 696.32 €
1068 Affectation de la section de fonctionnement	45 177.15 €
040 Dotations aux amortissements	8 465.00 €
TOTAL	82 344.47 €



BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT COMMUNAL

I – Section de fonctionnement

L'année 2016 a généré un déficit de 54 200.00 €.

II – Section d'investissement

L'année 2016 a généré un excédent de 155 367.94 €. Avec un résultat antérieur de 13 843.57 €, le résultat cumulé est donc excédentaire de 169 211.51 €.

Nota : Pour les collectivités locales et leurs établissements (communes, départements, régions, EPCI, syndicats mixtes, établissements de coopération interdépartementale), les articles L 2121-26, L 3121-17, L 4132-16, L.5211-46, L 5421-5, L 5621-9 et L 5721-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoient le droit pour toute personne physique ou morale de demander communication des procès-verbaux, budgets, comptes et arrêtés.

Fait à Maulévrier Sainte Gertrude, le 21 septembre 2017

Le Maire Adjoint,
Marthe FLORENTIN



Marthe Florentin